

BGer 8C_399/2018 vom 26. September 2018

Bundesgericht, 2018-09-26, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_8C_399_2018

FR: TF 8C_399/2018 du 26 septembre 2018

IT: TF 8C_399/2018 del 26 settembre 2018

Erwägungen

E. 1

La cause est radiée du rôle par suite de retrait du recours.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais judiciaires.

E. 3

La présente ordonnance est communiquée aux parties et à la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice de la République et canton de Genève.

Lucerne, le 26 septembre 2018

Au nom de la Ire Cour de droit social

du Tribunal fédéral suisse

Le Juge unique : Frésard

Le Greffier : Beauverd

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.